

Informations de base

COD - Procédure législative ordinaire (ex-procedure 2021/0239(COD) codécision)
Règlement

En attente de la position du Conseil en 1ère lecture

Prévention de l'utilisation du système financier aux fins du blanchiment de capitaux ou du financement du terrorisme

Sujet
2.50.04.02 Monnaie et paiements électroniques, virements transfrontaliers
2.50.10 Surveillance financière
7.30.20 Lutte contre le terrorisme
7.30.30.08 Evasion et blanchiment des capitaux

Priorités législatives

[Déclaration commune 2023-24](#)

[Déclaration commune 2021](#)

[Déclaration commune 2022](#)